

# Le CULTE : voilà l'obsession de nos politiques concernant l'islam

écrit par Jacques Lenormand | 1 décembre 2023



**Islam : nos politiques ne pensent qu'au CULTE**

C'est en 2003 que fut créé le **Conseil Français du Culte Musulman** (CFCM) à l'initiative de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. L'objectif affiché de cette nouvelle structure enregistrée sous la forme d'une association régie par la loi de 1901, est de « *Représenter les musulmans de France auprès des instances de l'Etat pour les questions relatives à la pratique religieuse, de réguler les activités religieuses musulmanes en France* ». **Dalil Boubakeur**, qui en fut le président de 2013 à 2015, a tenu à préciser que *cette instance « ne représente pas les musulmans mais le culte musulman ».*

Retenons cette précision : le culte.

Mais encore ?

« Le CFCM intervient dans les relations avec le pouvoir politique français, dans la **construction de mosquées**, dans le **marché des aliments hallal**, dans la formation de certains **imams**, dans le développement de **représentations musulmanes dans les prisons et dans l'armée française**, dans la nomination d'**aumôniers** dans les hôpitaux, et dans la construction d'espaces réservés aux musulmans dans les cimetières. Il coordonne les dates des fêtes religieuses telles que celle du Ramadan.

Considéré comme inopérant à la suite d'une scission interne, le CFCM est écarté au début 2023 par la décision d'Emmanuel Macron qui lui préfère le ''Forum de l'islam de France'' (FORIF) ». Les scissions internes qui ont abouti au dysfonctionnement et à la paralysie du CFCM provenaient de la méfiance entre les huit fédérations nationales qui le composent, dont certaines fortement influencées par des pays musulmans agissant ainsi en sous-main dans les affaires intérieures françaises.

Le FORIF ou Forum de l'islam de France est « un format de dialogue entre l'Etat et le culte musulman. Il s'est réuni pour la première fois le 5 février 2022 au palais d'Iéna à Paris. Il rassemble des acteurs locaux du culte musulman, notamment issus des Assises territoriales de l'islam de France (ATIF), pour des sujets concrets concernant le culte. »

Rien n'a donc changé : Ils sont obsédés par le culte.

Allons donc maintenant voir la définition du mot « culte ».

« Culte : 1) hommage religieux rendu à la divinité ou à un saint personnage. 2) Pratiques réglées par une religion, pour rendre hommage à la divinité » »

Parfait. Le culte, c'est simple à cerner et à comprendre. Continuons à creuser.

**Le culte est donc un "hommage religieux" et des "pratiques réglées" qui ont pour synonymes en français les mots de "liturgie" et de "rites".**

Les rites ou le rituel, ainsi que la liturgie, sont les règles établies et que suit la communauté qui rend hommage collectif à sa divinité.

C'est simple. Mais, en quoi la pratique liturgique ou rituelle des musulmans en France concerne-t-elle directement les affaires régaliennes de l'Etat français ? Sommes-nous déjà un pays musulman, régi par la sharia ? En quoi l'Etat français peut-il être concerné par la façon dont l'office religieux musulman, privé ou collectif, se déroule ? Est-il directement concerné par les questions de vêtements liturgiques, de tapis de prières, de nombre de prosternations, d'emplacement du mihrab, d'exactitude de la qibla (direction vers La Mecque), de volume et de modulation des chants liturgiques et de quelques autres détails rituels de la pratique permettant de rendre un hommage collectif à la divinité Allah ? Les rites musulmans et la liturgie constituant le culte musulman sont-ils devenus la préoccupation numéro Un des Français ?

**Pourquoi l'Etat français, à son plus haut niveau, se mêle-t-il du culte musulman, c'est-à-dire des détails de la liturgie musulmane et des rites religieux des musulmans lorsqu'ils sont en prière et qu'ils rendent hommage à leur divinité ?**

Il y a, à l'évidence, quelque chose qui cloche.

Mais quoi ?

////////////////////

La première raison qui vient à l'esprit est que la langue liturgique des musulmans étant l'arabe, la langue de leurs livres fondateurs, il faut contrôler ce qui est dit dans ces mosquées. Car ils ne peuvent plus le cacher aux mécréants, ces livres fondateurs véhiculent des appels à la guerre, à la haine, au racisme, à l'antisémitisme, à la violence. Des appels à la conquête, au djihad.

**Les musulmans n'ont pas réussi, au fil des siècles, et même en vivant dans des pays civilisés, à expurger leurs livres liturgiques des versets contraires aux lois humanistes qui condamnent la haine, les appels à la violence, le racisme et l'antisémitisme.**

Non seulement ces livres musulmans ne sont pas expurgés de versets contraires à nos lois républicaines, mais certains imams continuent à prêcher le djihad, le devoir de conquête. Des imams de mosquées et des imams d'internet. Il faut donc aller, dans les mosquées, écouter les messages transmis et vérifier s'ils sont conformes à nos lois.

On peut approuver ce contrôle, comme celui qui existe sur les réseaux sociaux. Lorsqu'ils aboutissent à éviter des attentats musulmans (dits "terroristes") ils montrent leur efficacité.

/////

**Mais nul besoin de créer un FORIF pour effectuer cette surveillance des messages transmis par l'islam en France dans ses mosquées. Nous avons déjà des services de renseignements.**

Alors, quoi d'autre qu'une volonté de nous enfumer pour expliquer la création de ce FORIF ?

La réponse est terrible, terrifiante, au-delà de toute

imagination.

Cette création du CFCM puis celle du FORIF sont dues à une énorme **méconnaissance de l'islam, considéré par nos élites comme une religion** comme les autres ;

plus, de leur part, c'est un déni de sa réalité (le **refus d'admettre que l'islam est davantage une armée en conquête qu'un culte**) ;

plus un **choix politique de modifier l'identité française** (« qui n'existe pas » paraît-il !) ;

plus une **volonté politique d'eupérisation artificielle et de disparition de notre pays dans l'Europe** (non pas des Nations, mais devenue un nouveau pays) ;

plus la même **volonté politique de mondialisation, de créolisation des populations**, de réaliser le rêve d'une humanité mêlée et dirigée par un seul gouvernement.

**Chacune de ces raisons est nuisible aux intérêts de la France et des Français.**

La première de ces raisons est à notre portée immédiate, nous la démontrons avec force.

**L'islam n'est pas une religion comme les autres.** A peine peut-on la classer parmi les religions, tellement cette organisation utilise sa divinité, Allah, pour satisfaire les pulsions guerrières de ses membres, leurs pulsions sexuelles, de rapines, de profit sur le dos des autres populations, de djihad ou volonté de conquête. Allah est juste un prétexte inventé. Celui à qui ils disent obéir pour satisfaire leurs pulsions primaires.

Tout cela est à l'opposé des lois religieuses. Sauf de celles des sociétés primitives, archaïques, aujourd'hui abandonnées par presque toutes les sociétés humaines, sauf par les musulmans !

**L'islam, en réalité, continue à prôner le devoir de djihad, à assurer que la paix ne pourra se faire sur la terre que lorsque tous les peuples auront été soumis et islamisés, que la guerre est donc à porter partout où se trouvent les musulmans. La prédication de l'islam consiste à apprendre aux musulmans leur devoir d'impérialisme sur le monde. Et à être constamment dans l'offensive, de façon à garder l'initiative de la conquête.**



**Dans l'islam,  
il ne s'agit pas que de culte !**

Le petit pourcentage de culte en islam, par rapport à l'immense pourcentage de djihad ou devoir de conquête, ne légitime en rien que l'islam soit désigné par son culte.

Alors pourquoi nous tromper volontairement et, en créant le FORIF, nous présenter les relations entre l'Etat français et l'islam en France comme avant tout une régulation du culte musulman ?

Le culte musulman n'est pas à réguler ni à modifier. Il est parfait ! S'il reste discret, on peut l'ignorer ! Il n'emmerde personne s'il est fait dans son coin. Il ne représente qu'un infime pourcentage de la vie des musulmans.

Car, en réalité, le plus important, pour les musulmans, c'est le djihad, le devoir de conquête. Qui inclut la razzia, la rapine, le vol, la conquête par tous les moyens.

**Alors, ce qui nous emmerde, en France, ce n'est pas le culte musulman, mais tout le reste de l'islam :**

\* la prééminence de la loi musulmane (déclarée divine) sur nos lois républicaines (forcément impies) ;

- le refus de la laïcité ;
- la prévalence des intérêts particuliers des musulmans sur le bien commun et l'intérêt général (d'où la crasse de certains quartiers, la décrépitude, les incivilités, les refus de suivre les règles communes françaises, dans les quartiers à forte composante musulmane) ;
- la baisse du niveau scolaire et culturel d'une société tirée vers le bas ;
- la montée de la délinquance et de l'ensauvagement de quartiers et de villages ;
- le communautarisme et la création de petits califats régis par la sharia ;
- le trafic et le non-respect de nos lois sur les déclarations des revenus et le paiement de l'impôt ;
- les entrées illégales et les séjours illégaux sur notre territoire ;
- l'insécurité générée par les razzias et l'usage de la violence ;
- l'imposition de signes visibles de la progression de l'islam en France (mosquées, tenues vestimentaires, nourritures permises ou interdites, fêtes musulmanes, etc.) ;
- la non-reconnaissance et le non-respect de l'égalité

- en droit des sexes humains ;
- l'opposition de la théocratie islamique envers notre choix de la démocratie ;
  - le refus d'assimilation des musulmans mais leur projet de nous assimiler à leur Oumma ;
  - la différenciation superficielle et mensongère entre islam et islamisme, deux mots désignant une seule et même réalité. Voir <https://ripostelaique.com/islam-islamisme-pourquoi-deux-mots.html?unapproved=1780731&moderation-hash=cf8576366db1964892c8fba84051555d#comment-1780731>
- etc.

**Tout cela légitime notre opposition à l'islam en France, appelée à tort islamophobie et confondue encore plus à tort avec du racisme.** C'est que, Français non-musulmans, et même et avec raison farouchement opposés à l'idéologie musulmane, nous nous trouvons confrontés, dans notre pays, en 2023, à une immigration musulmane estimée à 12 ou 15 millions d'individus, et que notre identité s'en trouve modifiée, et notre civilisation menacée.

**L'islam en France ne se reformera pas sans changer aussi de nom.**

Il continuera à transmettre son devoir de conquête ou de djihad. Il conservera dans ses livres fondateurs, qu'il appelle ses livres de prières, les appels à la guerre, à la violence, à la haine, au racisme et à l'antisémitisme. Il restera un kyste partout où pourra s'enkyster.

Il doit donc être mis au pas. Jusqu'à sa reddition ou sa disparition. Le plus tôt sera le mieux.

Ce ne sont ni un CFCM ni un FORIF qu'il faut à la France, ces organismes inadaptés, tout juste chargés de pinailler sur les aspects du **culte** musulman dont on s'en fout royalement. **Le CFCM et le FORIF réunis ne font**



qu'officialiser et intensifier la razzia et le djihad.

Ce dont la France a besoin, c'est d'une volonté politique pour mettre fin à l'immigration non-choisie, porteuse d'islam, et de faire refluer l'islam en France en mettant un terme à son influence sur notre pays.

Et, afin d'obtenir la moitié du quart du début d'une amélioration sur ces sujets pourtant primordiaux à la survie de notre identité et de notre civilisation, il va nous falloir voter pour des candidats et partis étiquetés "extrême-droite". S'ils parviennent au pouvoir, ils devront faire face à mille et mille bridages, lois, empêchements de toutes sortes, ce qui leur permettra tout juste de nous sortir de l'ornière. Les résultats n'auront rien d'extrémiste. Alors, votons extrême : après tout, ce n'est qu'un vote, et qui n'est pas encore interdit !

**Jacques Lenormand**